

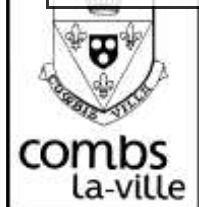
Envoyé en préfecture le 29/09/2021

Reçu en préfecture le 29/09/2021

Affiché le 29/09/2021

ID : 077-217701226-20210927-DEL\_27SEP21\_\_6-DE

## Commune de COMBS LA VILLE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 septembre 2021

### Délibération n° 06

**Date de convocation**

17.09.2021

**Date d'affichage**

21.09.2021

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 29

votants : 35

**Objet : Modification partielle de la carte des secteurs scolaires**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

**Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

**Absents représentés**

M. P. SEDARD par M. E. ALAMAMY – M. J. SAMINGO par M. C. LUTTMANN – Mme M. LAFFORGUE par M. D. VIGNEULLE – Mme C. LAFONT par Mme C. KOZAK – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. Y. LERAY – Mme A. MEJIAS par M. D. ROUSSAUX

Monsieur Gilles ALAPETITE a été élu secrétaire de séance.

VU la Loi du 13 août 2004 et notamment l'article 80,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

VU le Code de l'Éducation et notamment les articles L.212-7 et L.131-5,

VU la délibération n° 9 du 02 décembre 2020 portant actualisation complète de la carte des secteurs scolaires de la commune,

VU l'avis de la Commission Prévention, Epanouissement Educatif, Social et Citoyen

CONSIDERANT la nécessité de rééquilibrer partiellement le périmètre des écoles Beausoleil et Sommeville afin de réguler les effectifs en évolution notamment dus à la livraison de nouveaux logements dans ce quartier et optimiser ainsi l'utilisation de ces écoles.

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** de modifier la carte des secteurs scolaires à compter de l'année scolaire 2022–2023 comme suit :

Nom de la voie

Nouvelle Ecole maternelle et  
élémentaire de secteur

Du 40 au 70 rue de Vaux la Reine

Du 1 au 999 rue de la Cristallerie

Du 1 au 999 allée du Puits

Du 36 au 999 avenue de la République

Du 1 au 999 Chemin de l'Isba

Sommeville au lieu de Beusoleil

**APPROUVE** la carte des secteurs scolaires annexée à la présente délibération,

**DIT** que la présente délibération sera transmise à Madame la Directrice des Services Académiques sous couvert de Monsieur Préfet.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 27 septembre 2021

**Le Maire  
Guy GEOFFROY**

**Signé**

Pour : **28**

Contre : **4** (Mme L. MASSE – M. G. PRILLEUX – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI)

Abstentions : **3** (M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX)